



N°affiliation : 1146144

Les Archers du Pays de Souillac

Sont heureux de vous convier à leurs concours

TAE international et TAE 50m le 21 avril 2019

Sélectifs pour les championnats de France et Coupe de France
Stade Georges Pivaudran (rue des anciens d'Indochine)
Localisation GPS Latitude : 1.46935700 Longitude : 44.89049400

HORAIRES :

	Matin	Après-midi
Ouverture du greffe	8h30	13h30
Vérification matériel et entraînement 30 min	9h00	14h00
Début des tirs	9h30	14h30
Résultats : récompense au premier de chaque catégorie		vers 17h30/ 18h00

ARBITRES : BARAT Isabelle, PAGES Annie, RIGAL Christian

Catégorie Débutants (1^{ère} année licence)

Regroupant B, M et C		<u>TAE 50m</u>	<u>TAE International</u>
Poussins:	20 m blason 80
Benjamins:	20 m blason 80	30 m blason 80
Minimes :	30 m blason 80	40 m blason 80
Cadets :	40 m blason 80	60 m blason 122
Arc classique Senior 3	50 m blason 122	60 m blason 122
Arc classique : J,S1,S2:	50 m blason 122	70 m blason 122
Arcs à poulies : C,J,S1,S2,S3:	50 m blason 122(sauf C)	50 m blason 80 (5 à X)

Volées 6 flèches en 4 min 6 flèches en 4 min
Séries 2 x 6 volées 2 x 6 volées
Rythme ABC ou AB / CD en fonction du nombre de participants
Marquage électronique des scores

ENGAGEMENTS :

TAE international (ex FITA)	Adultes : 10€	Jeunes : 8 €
TAE 50m (ex Fédéral)	Adultes : 10€	Jeunes : 8 €
Les deux (ou 2 mises)	Adultes : 16€	Jeunes : 12 €

CONDITIONS: Archers licenciés avec licence avec photographie ou pièce identité

Tenue : Tenue blanche ou de club conseillée avec chaussures de sport obligatoires.

INSCRIPTIONS :

Lors de l'inscription bien précisez TAE international (ex FITA) ou TAE 50m (ex Fédéral), catégorie et armes

Par email uniquement : archers.souillac@gmail.com

Date limite d'inscription **jeudi 18 avril**

BUFFET- BUVETTE à votre disposition toute la journée (alcool non autorisé)



Direction
Sarlatt
Supermarché LECLERC

Direction
Brive

Parking

Direction
Cahors

